

J'aimerais citer un document:

Il est difficile d'évaluer l'importance de la domination étrangère sur ces opérations internationales et sur la balance des paiements. Malgré l'ampleur des opérations en question, les adaptations de l'industrie touchant la balance des paiements ne semblent pas beaucoup dépendre de la nationalité des propriétaires. Vu le rôle joué par les investissements directs dans ce secteur, les tendances générales de la balance des paiements, compte tenu du facteur temps, auraient été bien différentes en l'absence de ces investissements.

Les conséquences de ce contrôle de la part de l'étranger ne s'arrêtent pas au domaine économique et à l'industrie; on peut craindre que l'importance de cette mainmise ne gêne le Canada dans l'établissement de ses priorités et dans son action touchant l'environnement.

Monsieur le président, si nous n'avions pas laissé dans le système actuel les sociétés étrangères s'implanter au Canada pour développer nos ressources naturelles, nous serions dans une situation encore plus pénible. Plusieurs Canadiens ont pu gagner leur vie en travaillant pour ces grands monopoles, pour ces grandes institutions. Cela leur a permis de gagner leur vie tout en donnant nos ressources. Nos ressources nous appartiennent, mais nous ne prenons pas les moyens de les développer grâce à notre technique. Nous disposons des mêmes moyens techniques et financiers que n'importe quel autre pays. Si les États-Unis peuvent émettre des crédits pour faire certains développements de nos ressources, nous sommes également capables de faire autant, au Canada, grâce à toutes les institutions dont nous disposons. Nous n'avons même pas besoin de créer de nouvelles institutions, nous les avons toutes, elles sont là pour fonctionner. Donnons-leur la permission et les responsabilités, demandons-leur d'émettre les crédits nécessaires à tous les développements nouveaux au coût d'administration ou à des taux d'intérêt très minimes, et nous redeviendrons maîtres chez nous. Nous reprendrons le contrôle de nos ressources et nous pourrons en créer d'autres, nous pourrons développer de nouvelles industries, nous pourrons finir nos produits bruts ici.

Les sociétés, en général, ont des maisons mères dans leur pays. Elles viennent ici chercher nos matières brutes, elles les exportent chez elles. Nous ne produisons que de la matière brute. Il nous manque les capitaux, car nous disposons déjà de la technologie nécessaire. Nous avons tout ce qu'il nous faut. Si nous disposions de capitaux, nous pourrions finir la plupart des produits ici et nous pourrions ensuite exporter ces produits finis et donner du travail aux ouvriers, alors qu'environ 10 p. 100 sont présentement en chômage.

Alors, monsieur le président, cela n'est pas logique pour un pays comme le Canada, où nous avons toutes sortes de choses à bâtir ou à réaliser, et toutes sortes de choses à développer. Les ressources naturelles sont abondantes alors que nous n'avons pas les capitaux pour les développer. Il s'agit pour nous d'émettre ces capitaux, et alors nous pourrions développer n'importe quoi, en autant que cela est physiquement possible et réalisable, parce que nous avons tout ce qu'il faut.

Les investissements étrangers ne sont pas les seuls, ni peut-être dans les plus considérables, qui sont à l'origine du problème des avantages maximaux que le Canada peut tirer du secteur de l'énergie. Ils supposent néanmoins toute une série de coûts et d'avantages pour le pays. Une politique unique ne saurait donc être la panacée en ce domaine.

Il est probable que nombre des éléments constitutifs d'une politique générale en matière d'énergie exerceront une influence sur la composition et l'ampleur des bénéfices que le Canada pourra tirer de ces activités. En outre, toute initiative ultérieure doit être compatible avec les

Concurrence—Bill

objectifs canadiens, tant dans le domaine industriel et international que dans celui des relations fédérales-provinciales.

C'est grâce à des mesures économiques et industrielles de portée générale que l'on pourra combler les «lacunes» qui ont empêché le Canada d'entreprendre un certain nombre de projets, lacunes que l'on peut considérer comme ayant contribué à l'afflux et à la nature des investissements étrangers.

Il faut néanmoins remarquer que les modifications des politiques énergétiques et industrielles en général ne sont pas de nature à influencer les facteurs qui conditionnent les investissements internationaux et la façon dont ces capitaux sont placés au Canada; en effet, bon nombre de ces facteurs ont leurs racines dans des institutions et des politiques étrangères au Canada. En outre, il se peut que des politiques globales ne permettent pas de tirer profit des investissements étrangers, tout en atténuant les inconvénients.

On peut chercher à faire ressortir les avantages et les inconvénients d'un certain nombre de démarches politiques, proposées lors de débats publics, qui sont applicables aux investissements étrangers dans le domaine de l'énergie, et parmi lesquelles on peut citer une participation canadienne à l'avoir social de toutes les sociétés, c'est-à-dire que 51 p. 100 de l'avoir social de toutes les sociétés ou nouvelles entreprises énergétiques seraient entre des mains canadiennes.

Mais il faudrait le faire, si l'on veut que la chose se réalise. Il faudrait donc des associations, auxquelles participeraient des Canadiens, organismes publics ou privés, la faculté, pour un organisme officiel, de se réserver des droits éventuels de «participation» dans les entreprises en cause, une entreprise nationalisée fonctionnant dans ce secteur de l'industrie, et le recours plus fréquent à une méthode d'examen des investissements dans le secteur énergétique.

Notre attitude vis-à-vis de l'énergie n'a pas son équivalent dans les autres pays septentrionaux. Renonçant à l'austérité, nous avons choisi d'user libéralement de l'énergie pour pouvoir mener un mode de vie comparable sur bien des points à celui de pays industrialisés plus chauds et à démographie plus dense. Nous voulons jouir à la fois des avantages de la ville et de la campagne; nous sommes habitués à vivre dans des maisons spacieuses, entourées de vastes jardins; nos villes couvrent bien plus de territoire que les villes aussi peuplées de la plupart des autres pays; il est tout naturel pour nous de pouvoir nous déplacer à notre guise et de disposer de moyens de communication locaux ou interurbains, et nombreux sont les Canadiens qui bénéficient de temps à autre des agréments d'un chalet d'été ou d'hiver.

Ce mode de vie suppose la possibilité de disposer de fortes quantités d'énergie, car nous devons en outre surmonter les problèmes que posent notre climat rigoureux, nos grands espaces et la dispersion relative de notre population. Nos politiques énergétiques doivent tenir compte de cette situation et de ses répercussions économiques et sociales.

● (1530)

Monsieur le président, comme je le disais tout à l'heure, ce n'est pas le manque de quelque chose qui nous cause des problèmes, ce n'est pas le manque d'énergie, par exemple. Nous pouvons développer de l'énergie. Ce n'est pas non plus le manque de ressources qui nous crée des ennuis. Nous ne savons que faire de nos ressources, il en existe de